

**FRANCE ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES
UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS ALZHEIMER**

Association Reconnue d'Utilité Publique
par décret du 8 mars 1991

11 rue Tronchet
75008 PARIS
SIREN : 337 969 646
APE : 94.99Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

**FRANCE ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES
UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS ALZHEIMER**

Association Reconnue d'Utilité Publique
par décret du 8 mars 1991

11 rue Tronchet
75008 PARIS
SIREN : 337 969 646
APE : 94.99Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Aux Membres de l'Assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association France ALZHEIMER et MALADIES APPARENTÉES - Union Nationale des Associations Alzheimer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons également votre attention sur la note ETAT DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER de l'annexe qui expose le changement de méthode relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 821-53 et R 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les traitements comptables des legs, donations et assurances-vie, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliqués.

Nous avons également vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites dans la note explicative de l'annexe relative au CROD et CER, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration le 7 mai 2024.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-bois, le 12 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
LEO JEGARD & ASSOCIES
Représenté par,

Thibault DAVID
Associé

Jégard Créatis



COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				450
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 220 500		1 220 500	1 220 500
Constructions	11 388 932	2 226 950	9 161 982	9 538 063
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	616 659	396 797	219 861	206 649
Immobilisations corporelles en cours	82 608		82 608	82 608
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	5 891 816		5 891 816	4 868 050
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	38 412		38 412	12 400
Autres immobilisations financières	5 437		5 437	5 437
TOTAL I	19 244 364	2 623 748	16 620 616	15 934 156
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours	24 482	4 486	19 996	20 318
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	308 843	62 716	246 126	275 031
Créances reçues par legs ou donations	6 847 606		6 847 606	2 714 350
Autres	1 466 658		1 466 658	1 767 269
Valeurs mobilières de placement	3 672 005		3 672 005	1 027 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	18 391 069		18 391 069	17 905 316
Charges constatées d'avance	144 922		144 922	106 866
TOTAL III	30 855 585	67 202	30 788 383	23 816 151
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	50 099 949	2 690 950	47 408 999	39 750 307

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	16 574 081	17 512 584
Réserves pour projet de l'entité	2 547 815	2 547 815
Autres réserves	195 027	125 027
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	3 253 815	-868 503
Situation nette	22 570 738	19 316 923
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	22 570 738	19 316 923
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	12 040 046	6 796 457
Fonds dédiés	2 149 011	2 539 691
TOTAL III	14 189 056	9 336 148
Provisions		
Provisions pour risques	457 982	473 982
Provisions pour charges	26 282	18 231
TOTAL IV	484 264	492 213
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 632 372	4 021 536
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	731 433	764 394
Dettes des legs ou donations	696 091	685 801
Dettes fiscales et sociales	271 203	207 971
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 740 588	4 832 068
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	93 254	93 254
TOTAL V	10 164 941	10 605 024
Écarts de conversion passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	47 408 999	39 750 307

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	163 408	157 120
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	769 728	749 066
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 412 150	1 671 468
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	5 857 332	5 960 450
Mécénats	1 124 896	948 047
Legs, donations et assurances-vie	8 819 462	5 377 124
Contributions financières	90 080	93 704
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	18 940	18 885
Utilisations des fonds dédiés	390 680	44 717
Autres produits	146 392	134 447
TOTAL I	19 793 069	15 155 028
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks	322	364
Autres achats et charges externes	5 537 933	5 730 707
Aides financières	7 130 407	6 428 644
Impôts, taxes et versements assimilés	315 892	270 722
Salaires et traitements	1 916 118	1 747 783
Charges sociales	827 240	763 889
Dotations aux amortissements et dépréciations	458 036	488 442
Dotations aux provisions	8 051	195
Reports en fonds dédiés		261 845
Autres charges	444 630	18 215
TOTAL II	16 638 629	15 710 805
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	3 154 441	-555 777
Produits financiers		
Produits financiers de participation	184 966	7 820
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	184 966	7 820
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	58 462	106 973
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	58 462	106 973
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	126 504	-99 153
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	3 280 944	-654 930

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	17 552	1 209
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	17 552	1 209
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	978	3 781
Sur opérations en capital		209 364
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		194
TOTAL VI	978	213 338
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	16 574	-212 129
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	43 703	1 445
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	19 995 587	15 164 057
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	16 741 771	16 032 561
EXCÉDENT OU DÉFICIT	3 253 815	-868 503

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	19 388	4 589
Bénévolat	865 458	609 870
TOTAL	884 846	614 459
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	19 388	4 589
Personnel bénévole	865 458	609 870
TOTAL	884 846	614 459

Annexe

FRANCE ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES est une association nationale créée en 1985 à l'initiative des familles des personnes malades et des professionnels du secteur sanitaire et social. Elle est reconnue d'utilité publique par décret du 8 mars 1991. Elle a pour projet :

- de favoriser la création et le regroupement des associations locales "ALZHEIMER et maladies apparentées";
- d'organiser les services communs qui assurent aux associations adhérentes des moyens de formation, une aide pour leur fonctionnement et leur développement, leur coordination en réseau, la défense de leurs intérêts moraux et matériels,
- d'œuvrer au niveau national aux buts poursuivis à l'échelon local par les associations adhérentes, notamment en ce qui concerne la représentation nationale et internationale et l'encouragement de la recherche. Pour le financement de ses actions, l'association fait appel à la générosité du public dans le cadre de campagnes menées à l'échelon national.

I. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Avant affectation, l'exercice clos le 31/12/2023 présente un total bilan de 47 408 999 euros et un compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste dégageant un résultat excédentaire de 3 253 815 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions des règlements suivants :

- ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général
- ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 et suivants relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. FAITS MARQUANTS

2.1. Faits pertinents affectant les comptes.

Aucun fait ou événement marquant n'a affecté les comptes de l'Union France Alzheimer en 2023.

III. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1. Actif immobilisé

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Les frais accessoires ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité qui correspond à la durée d'usage généralement admise, d'où l'absence d'amortissements dérogatoires. Il n'a été identifié dans les comptes sociaux aucun composant :

- Logiciels 1 à 3 ans
- Coproduction et Site internet 5 ans
- Constructions 40 ans
- Agencements et constructions 10 ans
- Aménagement divers de 8 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique de 3 à 5 ans Mobilier de 3 à 10 ans

•

Les bureaux acquis en 2018 pour un montant de 12 205 K euros ont été décomposé de la façon suivante :

- Terrain : 1 220,5 K euros (soit 10%)
- Structure : 8 543,5 K euros (soit 70%)
- Agencement, instal, divers : 2 845 K euros (soit 20%)

La répartition par durée d'amortissement se décline comme suit :

- Structure : 40 ans
- Agencement, instal, divers : 20 ans

Les biens reçus par Legs après acceptation du CA, s'élèvent à 5 892 K euros au 31 décembre 2023 dont 847 K euros concernent les associations départementales, charge à l'Union de reverser le montant après revente.

3.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

3.4. Fonds Propres

Les fonds propres ont évolué de la façon suivante :

- Fonds propres au 31/12/2022 : 20 185 427 Euros
- Résultat Exercice au 31/12/2022 : - 868 502 Euros
- Fonds propres au 31/12/2023 : 19 316 923 Euros
- Résultat Exercice au 31/12/2023 : 3 253 815 Euros

3.5. Provision pour risques et charges

Des provisions pour risques ont été constituées à la clôture de l'exercice à hauteur de 484 K euros et correspondent à :
Provision pour risque sur Legs : 458 K euros
Provision pour risque sur litige salarial : 0 K euros

3.6. Engagements de départ à la retraite (Provisions pour charges)

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés, constatés sous forme de provision s'élève à 26 K euros.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3,2 %

3.7. Fonds dédiés

Les Fonds dédiés à la clôture de l'exercice 2023 concernent :

Pour 2 146 K euros de dons dédiés à la recherche.

3.8. Legs et fonds reportés

Les Fonds reportés inscrits à l'ouverture de l'exercice s'élèvent à 6 796 K euros.

Ils s'élèvent à 12 040 K euros à la clôture de l'exercice, à la suite de la dotation de l'exercice pour 14 060 K euros et à la reprise/remboursement pour 8 816 K euros. Les remboursements des legs destinés aux associations départementales figurent en moins de l'utilisation de fonds reportés et non en charge de l'exercice (2 474 K euros).

Frais de gestion

L'assemblée Générale de l'Union du 15 décembre 2011 a voté le principe du traitement centralisé des legs par l'Union, y compris ceux ayant pour bénéficiaire final une association départementale. Le Conseil d'Administration du 8 décembre 2010 avait voté le principe d'un prélèvement de 5% au titre des frais de gestion du dossier par L'Union pour les libéralités affectées aux associations départementales. Une décision en date du 20 juin 2018 a porté le pourcentage de prélèvement de 5% à 10%. l'exigibilité des frais de gestion est fixé à la date d'encaissement du leg.

L'association a encaissé pour 10 243K euros de legs dont 1 532 K euros affectés aux associations départementales. Les frais de gestion prélevés par l'Union s'élèvent à 133 K euros.

3.8. Emprunts

Deux emprunts ont été contractés auprès de CRCM Paris en 2017 pour 2 300 K euros et 3 700 K euros au taux d'intérêts de 1.5% afin de financer l'acquisition des bureaux.

Le montant restant à rembourser au 31/12/2023 est de 3 632 K euros.

3.9. Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature comptabilisées au pied du compte de résultat concernent :

- La valorisation de prestations en nature reçues 19 K euros, la valorisation du bénévolat : 865 K euros
- La valorisation du bénévolat a été faite sur une base forfaitaire de 18 euros de l'heure. Le nombre d'heure de bénévolat s'élève pour 2023 à 48 081 heures.

3.10. Dettes

Tableau à venir

3.11. Aides Financières

Bourses d'études d'équipes

Dans le cadre du développement des bourses d'équipes, le Conseil d'Administration a attribué une enveloppe de 1 526 K euros au titre de 2023, apparaissant au niveau du compte "657200" des charges d'exploitation.

Subventions aides aux associations Elles s'élèvent à 4 492 K euros.

Soutiens psychologiques

Ces aides représentent 1 062 K euros

3.11. Détails des autres produits et des autres charges

Le poste « autres produits » concerne principalement :

Pour 128 K euros de produits divers de gestion courante

Le poste « autres charges » concerne principalement :

Pour 135 K euros de charges diverses de gestion courante ajustement RAN legs

Pour 0 K euros de droits d'auteur et de reproduction

IV. AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

4.1. Effectif moyen

L'effectif moyen est de :

	2023	2022
• Cadres	25	19
• Agents de maîtrise et techniciens	16	16
• Employés	4	4
• TOTAL	45	39

4.2. Rémunérations versées à certains dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, la rémunération totale versée aux dirigeants est la suivante :

Le Président ainsi que les autres membres du Conseil d'administration ne perçoivent pas de rémunération. Le Président bénévole de l'association fait partie des 3 hauts cadres dirigeants. Les deux plus hauts cadres dirigeants salariés de l'Association ont perçu en 2023 une rémunération globale brute de 158 803 euros.

4.3. Garantie et Cautions

Bon de caisse séjour vacances de 30 K euros

4.4. Honoraire du Commissaire aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre de la certification des comptes de l'Union et de la combinaison des comptes de l'exercice sont de 77 K euros TTC.

4.5. Engagements hors bilan

Legs notifiés et non encore acceptés par le CA

Les Legs et donations notifiés mais n'ayant pas fait l'objet d'une validation par le Conseil d'Administration, s'élèvent au 31/03/2024 à 439 K euros net et correspondent à 6 dossiers, 11 dossiers n'ont pas encore fait l'objet d'une évaluation à fin mars 2023.

Emprunts

Les deux emprunts contractés sont assortis de privilèges de prêteur de denier en premier rang consentis sur l'immeuble à hauteur respective de 2 300 K euros et 3 700 K euros en principal, intérêts et en cas de retard à 3% en plus, frais accessoires.

4.6 Evènement postérieure à la clôture des comptes :

Néant.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 432		
TOTAL	6 432		
Terrains	1 220 500		
Constructions : - Sur sol propre	8 543 500		
- Sur sol d'autrui			
Installations : - Générales, agencements et aménagements constructions	2 845 432		
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	98 868		59 541
Matériel : - De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	569 268		35 176
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	82 608		
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	4 926 050		7 637 936
TOTAL	18 286 226		7 732 653
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres : - Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	17 837		35 000
TOTAL	17 837		35 000
TOTAL GÉNÉRAL	18 310 495		7 767 653

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		6 432		
TOTAL		6 432		
Terrains			1 220 500	
Constructions : - Sur sol propre			8 543 500	
- Sur sol d'autrui				
Installations : - Gales, agencts et aménagt. const.			2 845 432	
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencts et aménagt. divers		6 935	151 475	
Matériel : - De transport				
- De bureau et informatique, mobilier		139 260	465 184	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			82 608	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés		6 672 170	5 891 816	
TOTAL		6 818 364	19 200 515	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres : - Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		8 988	43 849	
TOTAL		8 988	43 849	
TOTAL GÉNÉRAL		6 833 784	19 244 364	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice				Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immobilisations incorporelles				5 982	450	6 432	
TOTAL				5 982	450	6 432	
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre				1 051 325	213 588		1 264 913
- Sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				799 544	162 493		962 038
Installations techniques, matériel et outillage industriel							
Installations générales, agencements et aménagements divers				41 315	17 396	6 935	51 776
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier				420 172	64 110	139 260	345 021
Emballages récupérables et divers							
TOTAL				2 312 356	457 586	146 195	2 623 748
TOTAL GÉNÉRAL				2 318 338	458 036	152 627	2 623 748

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES		REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices				Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges	473 982		16 000	457 982
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations	18 231	26 282	18 231	26 282
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	492 213	26 282	34 231	484 264

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations	58 000		58 000	
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours	4 486			4 486
Sur comptes clients	65 656		2 940	62 716
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III	128 142		60 940	67 202
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	620 355	26 282	95 171	551 466
- D'exploitation		8 051	18 940	
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	38 412		38 412
Autres immobilisations financières	5 437		5 437
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	62 716	62 716	
Clients, usagers et comptes rattachés	246 126	246 126	
Reçues sur legs ou donations	6 847 606	6 847 606	
Personnel et comptes rattachés	7 351	7 351	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47 652	47 652	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	20 201	20 201	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 570	1 570	
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées	6 418	6 418	
Débiteurs divers	1 383 466	1 383 466	
Charges constatées d'avance	144 922	144 922	
TOTAL	8 811 877	8 768 029	43 849

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine	3 632 372	447 616	1 790 464	1 394 292
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	731 433	731 433		
Dettes des legs ou donations	696 091	696 091		
Personnel et comptes rattachés	35 340	35 340		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	165 861	165 861		
Impôts sur les bénéfices	15 678	15 678		
Taxe sur la valeur ajoutée	26 143	26 143		
Autres impôts, taxes et assimilés	28 181	28 181		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées	1 532 243	1 532 243		
Autres dettes	3 208 345	3 208 345		
Produits constatés d'avance	93 254	93 254		
TOTAL	10 164 941	10 164 941		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	142 087	211 383
Dettes des legs ou donations	696 091	685 801
Dettes fiscales et sociales	54 276	39 556
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	892 455	936 740

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	10 693	5 397
Créances reçues par legs ou donations	6 847 606	2 714 350
Autres créances	1 089 102	1 527 696
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	7 947 401	4 247 443

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Produits :	- D'exploitation	93 254	93 254
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		93 254	93 254

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Charges :	- D'exploitation	144 922	106 866
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		144 922	106 866

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
Fonds dédiés Recherche	2 536 191		390 680			2 145 510	
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	2 536 191		390 680			2 145 510	
(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif							
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts							

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
	6 796 457	14 060 026	8 816 435	12 040 046
TOTAL	6 796 457	14 060 026	8 816 435	12 040 046
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL	6 796 457			12 040 046

Détail des legs, donations et assurance-vie

Produits	Montant
Montant perçu au titre d'assurances-vie	2 162 851
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article L213-9	11 788 936
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	932 783
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	2 207 424
TOTAL	17 091 994

Charges	Montant
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 633 908
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	7 000 461
TOTAL	8 634 370

SOLDE DE LA RUBRIQUE	8 457 625
----------------------	-----------

Variation des fonds propres art.431-5

VARIATIONS DES FONDS PROPRES	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
FONDS PROPRES								
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves	20 185 426	-868 503	0					19 316 923
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	-868 503	868 503	0	3 253 815	0			3 253 815
Autres fonds propres/Fonds associatifs								
Avances conditionnées								
Autres								
SITUATION NETTE (1)	19 316 923	0	0	3 253 815	0			22 570 738
Fonds propres consommables								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL (II)								
TOTAL (III)	19 316 923	0	0	3 253 815	0			22 570 738
Dont dotations et reprises :								
- d'exploitation								
- financière								
- exceptionnelle								

Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger pour l'exercice 2023

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Algérie	15,73
Allemagne	4 526,00
Andorre	220,00
Australie	1 602,00
Belgique	588,00
Brésil	50,00
Bulgarie	50,00
Canada	150,00
Espagne	557,00
Etats-Unis	1 315,00
Gabon	80,00
Grande-Bretagne	230,00
Indonésie	22,07
Irlande	410,00
Italie	73,47
Japon	200,00
Luxembourg	300,00
Maroc	16,49
Monaco	770,00
Pays-Bas	280,00
Portugal	300,00
République de Serbie	300,00
Roumanie	120,00
Royaume-Uni	3 644,08
Singapour	540,00
Suède	200,00
Suisse	192 150,83
Tunisie	1,00
Total général	208 711,67

« La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article est mise à la disposition du public :

- Au siège de l'association, situé au 11 rue tronchet à Paris selon les modalités suivantes : Extraction disponible auprès du service relation donateur ou service comptabilité »

Tableau de financement Public Variation des fonds propres art.431-5

Financements publics	Union Européenne	État	Collectivités territoriales	CAF	Autres (préciser)	Total
Concours publics						0 0
Subventions d'exploitation		2 410 850	1 300			2 412 150
CNSA DGFIP MAIRIE		2 294 742 116 108	1 300			2 294 742 116 108 1 300
Subventions d'investissements						
						0 0
TOTAL	0	2 410 850	1 300	0	0	2 412 150

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION UNION France ALZHEIMER 2023

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	15 552 241	15 552 241	12 676 179	12 676 179
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	15 552 241	15 552 241	12 676 179	12 676 179
- Dons manuels	6 023 210	6 023 210	6 215 821	6 215 821
- Legs, donations et assurances-vie	8 406 617	8 406 617	5 514 972	5 514 972
- Mécénat	1 122 414	1 122 414	945 387	945 387
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 065 649		892 426	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 065 649		892 426	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	2 444 977		1 671 468	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	406 680		63 602	
TOTAL	19 469 547	15 552 241	15 303 675	12 676 179
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	12 231 948	8 988 012	11 274 579	9 367 108
1.1 Réalisées en France	12 231 948	8 988 012	11 274 579	9 367 108
- Actions réalisées par l'organisme	5 561 152	4 500 744	5 414 532	4 909 905
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	6 670 797	4 487 267	5 860 047	4 457 203
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	0	0
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 818 474	2 457 013	3 193 597	2 883 043
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 462 045	2 328 443	2 911 879	2 824 161
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	356 429	128 569	281 718	58 882
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 165 310	853 401	1 163 379	164 184
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0		278 778	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0	0	261 845	261 845
TOTAL	16 215 732	12 298 425	16 172 177	12 676 179
EXCEDENT OU DEFICIT	3 253 815	3 253 815	-868 502	0

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	884 846	884 846	614 459	614 459
Bénévolat	865 458	865 458	609 870	609 870
Prestations en nature	19 388	19 388	4 589	4 589
Dons en nature	0	0	0	0
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	0		0	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	884 846	884 846	614 459	614 459
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	884 846	884 846	583 898	583 898
Réalisées en France	884 846	884 846	583 898	583 898
Réalisées à l'étranger		0		0
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	0	0	25 801	25 801
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	0	0	4 761	4 761
TOTAL	884 846	884 846	614 459	614 459

CER UNION FRANCE ALZHEIMER 2023

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS	Exercice 2023	Exercice 2022	RESSOURCES	Exercice 2023	Exercice 2022
1 - MISSIONS SOCIALES	8 988 012 €	9 367 108 €	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	8 988 012	9 367 108	1.1 Cotisations sans contrepartie		
➡ Actions réalisées directement	4 500 744 €	4 909 905 €	1.2 Dons, Legs et mécénat	15 552 241 €	12 676 179 €
➡ Versements à d'autres organismes agissant en France	4 487 267 €	4 457 203 €	- Dons manuels	6 023 210 €	6 215 821 €
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	8 406 617 €	5 514 972 €
➡ Actions réalisées directement	0 €	0 €	- Mécénats	1 122 414 €	945 387 €
➡ Versements à un organisme central	0 €	0 €	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 457 013 €	2 883 043 €			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 328 443 €	2 824 161 €			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	128 569 €	58 882 €			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	853 401 €	164 184 €			
TOTAL DES EMPLOIS	12 298 425 €	12 414 335 €	TOTAL DES RESSOURCES	15 552 241 €	12 676 179 €
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	0 €	0 €	2 - REPRISES DES PROVISIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0 €	261 845 €	3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
TOTAL GENERAL	12 298 425 €	12 676 179 €	TOTAL GENERAL	15 552 241 €	12 676 179 €
			SOLDE DES RESSOURCES		
				EXERCICE N	EXERCICE N-1
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT	13 664 489	14 609 520
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements - emprunts bancaires	389 154 €	568 950 €
			(-) Investissements - amortissements	376 081 €	376 081 €
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	12 899 254 €	13 664 489 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	884 846	583 898	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	884 846	583 898	Bénévolat	609 870	609 870
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	4 589	4 589
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	0	25 801	Dons en Nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	0	4 761			
TOTAL	884 846	614 459	TOTAL	614 459	614 459

COMMENTAIRES CER

Nous avons maintenu la méthodologie des années antérieures quant à l'emploi des ressources issues de la générosité du public.

1. Généralités

Le compte d'emploi des ressources présenté ci-joint regroupe l'ensemble des opérations de l'association France Alzheimer et Maladies Apparentées – Union Nationale des Associations France Alzheimer ayant son siège au 11 rue Tronchet 75008 Paris. Les montants sont exprimés en Euros. Les comptes des associations adhérentes ne sont pas pris en compte dans ce document.

Les informations présentées ont été établis sur la base des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

2. Les ressources collectées

Le CER présenté en annexe est conforme au nouveau modèle stipulé par l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n°2008-12 du Comité de la Réglementation Comptable.

Le total des ressources perçu en 2023 provenant de la générosité du public s'élève à 15 552 k€ soit 80% des ressources de l'année 2023 (19 470 k€). Les dépenses ayant bénéficié de ce financement « générosité du public » représentent 15 552k€ soit la totalité et se décompose comme suit :

- Missions sociales réalisées en France : 8 988 k€ soit 73%
- Frais de recherche de fonds : 2 457 k€ soit 20 %
- Frais de fonctionnement : 853 k€ soit 7%

Les ressources issues de la générosité du public ont ainsi financé 76 % (12 289 k€/16 216 K€) du total des emplois de l'exercice 2023. Il est important de noter que mis à part les ressources issues des activités connexes de l'Union (essentiellement les encaissements formation professionnelle), les financements issus des partenariats/mécénats et des subventions publiques ne portent quasi exclusivement que sur les missions sociales menées par l'Union France Alzheimer. Les frais de fonctionnement et de recherche de fonds, indispensables à la mise en place des actions France Alzheimer et à la pérennité de ses activités, reposent donc essentiellement sur la collecte issue de la générosité du public non dédiée.

3. Les Emplois réalisés

Les emplois des ressources ont été affectés à partir de la comptabilité analytique comme suit :
Montant Total des emplois de l'exercice inscrit au compte de résultat : 16 216 k€

3.1 – Missions Sociales : 12 232 k€

Le total des dépenses Missions Sociales, engagé par France Alzheimer pour l'exercice 2023 est de 12 232 k€, en intégrant les provisions qui peuvent leur être rattachées, dont 8 988 k€ financés par la générosité du public.

La part de générosité du public dans le financement de ces actions représente donc 73 %.

3.2 – La Recherche de Fonds : 2 818 k€

Le total des dépenses Recherche de Fonds engagé par France Alzheimer pour l'exercice 2023 est de 2 818 k€, dont 2 457 k€ sont financés par la générosité du public, le solde étant financé essentiellement par les recettes d'activités de l'Union France Alzheimer.

La part de la générosité du public dans le financement de ces actions représente donc 87%.

3.3 – Les Frais de fonctionnement : 1 165 k€

Le total des dépenses Frais de Fonctionnement engagé par France Alzheimer pour l'exercice 2023 est de 1 165 k€ dont 853 k€ sont financés par la générosité du public.

La part de la générosité du public dans le financement de ces actions représente donc 73%.

3.4 - Synthèse et Evolution

Evolution des Missions Sociales : 75% des dépenses

Depuis 2010, le poids du budget investi sur les missions sociales n'a quasi cessé d'augmenter. L'année 2023 a vu ainsi ce poste remonter de + 8.5 % est soit + 957 k€.

Evolution de la Recherche de Fonds : 17% des dépenses

Elles concernent les dépenses liées aux frais d'appel à la générosité du public (legs et collecte) ainsi qu'à celles liées au fonctionnement du service mécénat et partenariat. Elles sont en légère diminution (- 12 % soit – 375 K€).

Evolution des Frais de Fonctionnement : 7% des dépenses

Les frais de fonctionnement enregistrent une légère hausse par rapport à 2022 (+ 2 k€ soit 0.17%)

Evolution Ratio hors valorisation			
	2021	2022	2023
Missions Sociales	9 968 283	11 274 579	12 231 948
	66,6%	72,1%	75,4%
Recherche de Fonds	3 503 169	3 193 597	2 818 474
	23,4%	20,4%	17,4%
Fonctionnement	1 487 905	1 163 379	1 165 310
	9,9%	7,4%	7,2%
TOTAL	14 959 357	15 631 555	16 215 732

Tableau incorporant la valorisation du gracieux.

Enfin, afin de refléter au mieux l'activité de France Alzheimer, il est important d'incorporer à l'analyse des dépenses 2023 par poste, les contributions volontaires en nature perçues par l'association. Elles ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais sont indispensables pour la bonne réalisation de nos actions. Ces dernières sont quasi toutes rattachables aux Missions Sociales de France Alzheimer. D'un montant (885 k€), elles concernent :

- Des remises gracieuses en provenance de régie publicitaire, assurant ainsi une visibilité de nos actions de plaidoyer et de sensibilisation. (19,38 k€)
- La valorisation du bénévolat dont bénéficie l'Union France Alzheimer dans le cadre de la mise en place des actions et de la gestion de sa gouvernance. (865 k€)

Evolution Ratio avec valorisation			
	2021	2022	2023
Missions Sociales	11 201 845	11 858 477	13 116 794
	70,0%	73,0%	76,7%
Recherche de Fonds	3 535 186	3 219 398	2 818 474
	26,5%	19,8%	16,5%
Fonctionnement	1 495 319	1 168 140	1 165 310
	3,5%	7,2%	6,8%
TOTAL	16 232 351	16 246 014	17 100 578